

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc.

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6^e)

ABONNEMENT ANNUEL C. C. P. Lyon 101-98	France et Colonies Françaises	500 francs
	Etranger	600 —

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 14 Septembre, à 20 h. 15

Admission de :

M. Jean SÉNARD, Collège Moderne à Belley (Ain), parrains MM. Coquillat et Gianquinto. — M. Edmond DE LAEVER, 171, rue de Fragnée, Liège (Belgique), parrains MM. Dufay et Dr Wéry. — Société Mycologique de Villefranche, 110, rue Nationale, Villefranche-sur-Saône (Rhône), parrain M. Pouchet. — M. DE POU-MEYROL, Pharmacien, 24, rue de la République, Lyon, parrains MM. Pouchet et Ponchon. — Réintégration : M. GENY, 68 bis, chemin Feuillat, Lyon.

Questions diverses.

SECTION ENTOMOLOGIQUE : Mercredi 8 Septembre, à 20 h. 15C. DUFAY : Une *Boarmia* (Lep. Geometridae) nouvelle pour la faune française.

Dr E. ROMAN : Pullulation anormale, dans le bassin de la Drôme, de Moustiques d'automne, agressifs en plein air.

Présentation d'Insectes. — Questions diverses.

SECTION BOTANIQUE : Samedi 11 Septembre, à 17 heures

G. RENAUDET : L'origine et la naissance des plantes de culture.

Informations sur le VIII^{me} Congrès International de Botanique (Paris, juillet 1954).

Présentation de plantes. — Questions diverses.

**SECTION GÉNÉRALE (Anthropologie, Biologie, Microscopie,
Sciences Naturelles) : Samedi 18 Septembre, à 17 heures**

Présentation d'un « Guide du Naturaliste dans le Roannais », dû à quelques membres de notre Groupe de Roanne.

Questions diverses.

rence notable résidant dans les cornes du segment anal qui sont un peu plus grêles chez *D. audrasi* (fig. 1 et 5). Dans une vue latérale de ce segment, la différence entre les deux espèces s'accroît (fig. 2 et 6). Par contre la forme du pénis est très différente (fig. 4 et 8). Par comparaison avec celui de *D. paludicola*, on remarque son extrémité simple, son profil latéral plus allongé et rectiligne, les fortes épines ornant la moitié distale, la limite basale du gonopore située tout près de l'extrémité.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 10 Avril 1954.

UNE INTERESSANTE ACQUISITION POUR LA FAUNE FRANÇAISE : *SCOPULA RUBELLATA* Stgr. (Lep. Geometridae)

par C. HERBULOT.

Dans la collection de *Geometridae* paléarctiques de P. MABILLE dont j'ai dernièrement fait l'acquisition, se trouvent 2 ♂♂ de *Scopula rubellata* Staudinger étiquetés par MABILLE, de son écriture caractéristique, l'un « Carcass. 5 », l'autre « Carcass. 6 », par abréviation pour Carcassonne (Aude), comme en témoignent de nombreux autres papillons de la même collection étiquetés pareillement « Carcass. », « Carcasson. » ou « Carcassonne ». Il s'agit d'ailleurs très vraisemblablement de captures faites par MABILLE lui-même lors du séjour qu'il a fait dans cette ville vers 1870. Les numéros 5 et 6 indiquent le mois de capture, MABILLE négligeant toujours, sauf cas exceptionnel, le jour et l'année.

L'espèce a été découverte par RAMBUR en Andalousie et a été figurée sous le nom de *rubellata* sous le numéro 3 de la planche XXI, parue en 1866, de son Catalogue systématique des Lépidoptères de l'Andalousie. Mais le texte afférent n'ayant jamais vu le jour et la légende de la planche en question ne portant que des noms d'espèces sans indication des genres correspondants, les attributions de noms ainsi faites par RAMBUR ne peuvent pas être retenues au regard des règles de la nomenclature.

Le nom de *rubellata* s'est toutefois trouvé validé cinq ans plus tard, en 1871, en tant qu'*Acidalia*, avec STAUDINGER comme auteur, par la mention faite par ce dernier, à la page 146 de son Catalog der Lepidopteren des europaischen Faunengebiets, du *rubellata* de RAMBUR comme synonyme possible d'*Acidalia consanguinaria* Lederer. En la circonstance STAUDINGER s'étant borné, sans autre indication, à renvoyer à la figure de RAMBUR on doit considérer l'exemplaire ayant servi à cette illustration comme étant le type de *rubellata* Staudinger. Cet exemplaire, parfaitement conservé, existe d'ailleurs toujours dans la collection RAMBUR, incorporée dans la collection MABILLE, où HOMBERG l'avait déjà, en 1907, examiné (Bull. Soc. Ent. Fr., 1907, p. 71). Il s'agit d'un ♂ pourvu de trois étiquettes portant respectivement les indications « Grenade », « 3 » et « *rubellata* ». La première paraît de la main de RAMBUR. Elle est identique à celles dont sont munis d'autres spécimens ayant servi de modèles pour les planches du Catalogue systématique. La seconde étiquette semble de la même époque. Ce n'est pas par simple coïncidence que le numéro qu'elle porte est celui sous lequel *rubellata* figure

sur la planche XXI. En effet une étiquette semblable mais portant le numéro 1 est fixée au type d'*herpeticaria* qui est précisément représenté sous le numéro 1 de la même planche et il en va pareillement pour un certain nombre d'autres figures d'autres planches. Il y a là une confirmation que les exemplaires ainsi étiquetés sont bien les modèles ayant servi à RAMBUR pour l'exécution de ses planches. La troisième étiquette est d'une écriture différente et semble plus récente.

La validité de *rubellata* en tant qu'espèce a été longtemps contestée jusqu'à ce qu'en 1913 PROUT (in SEITZ, Gross-Schmett., 4, p. 56) établisse définitivement qu'elle était à la fois distincte de *consanguinaria* Lederer, qui n'appartient pas au même genre, et de *beckeraria* Lederer dont le ♂ présente une structure des tibias postérieurs totalement différente.

L'espèce n'était jusqu'à présent connue avec certitude que de la péninsule ibérique. La citation qui en est faite du Maroc (Mrassine) par OBERTHÜR (Et. Lép. Comp., 19 (1), p. 291) demanderait confirmation car la figuration correspondante (pl. DXXXVI, fig. 4489 et 4490) paraît se rapporter à une toute autre espèce.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 10 Avril 1954.

SIXIEME, SEPTIEME ET HUITIEME CAMPAGNES BIOSPELEOLOGIQUES DANS LE VIVARAIS (août 1951, mai 1952, mai 1953)

par J. BALAZUC, P. DE MIRÉ et J. SIGWALT (*suite et fin*).

22. Emergence de Gareil, 2 août 1951. Commune et canton de Joyeuse (Ardèche). Carte E. M. n° 197 (Largentière, S. E.). C. L. : x : 753,85 ; y : 242,20. Alt. : 140. Roche : calcaires lusitaniens supérieurs. Bibliographie : DE JOLY, *Spelunca*, n. s., 7, 1936, p. 156. Les indigènes désignent cette grotte sous le nom de Boissin : on ne la confondra pas avec l'aven de Boissin aux Assions, ni avec la grotte de la Denaille de Boissin à Casteljau. Elle est à mi-distance entre Couderc et Gareil, au bord de la Beaume sur la rive droite ; on y pénètre par un porche maçonné s'ouvrant sous la route. C'est une cavité peu profonde occupée par un bassin d'eau courante provenant, au moins en partie, de pertes de la Beaume, et y retournant à quelques mètres de là en aval. Air à 25° (ext. 26°, ap. m.), eau à 18°5. Faune nulle.

23. Grotte de Chambajour, 4 août 1951. Commune de Chambonas, canton des Vans (Ardèche). Carte E. M. n° 209 (Alès, N. E.). C. L. : x : 743,00 ; y : 239,35. Alt. : env. 230. Roche : grès bigarrés du Trias. Cette grotte, citée par J. DE MALBOS dans sa notice posthume sur les grottes du Vivarais (*Bull. Soc. Agric. Dép. Ardèche*, 1881, 1^{er} sem.), p. 74, sous le n° 59, et par MARTEL (Les Abîmes, 1894, p. 123), est l'une des plus occidentales du département et, jusqu'à la récente découverte de la rivière souterraine du Vignal non loin de là, était la seule que l'on connût dans les grès triasiques. C'est ce qui nous incita à la visiter. Elle est à 300 m au S. E. de Chambajour, à 20 m du chemin montant à ce hameau, près d'un petit pont franchissant le ruisseau qui forme à cet endroit une cascade de 10 mètres. Le vaste porche qui fait face au Sud était jadis barré par un mur de défense percé de meurtrières, aujourd'hui démoli. Une